

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 18 décembre 2017**

OBJET

**09 – DENOMINATION : ROUTE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE**

N° 2017-12-09

NOMENCLATURE : 8.3.1

**L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept décembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 23**

**Votants : 28**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

**Pouvoirs : 5**

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Elisa DRION

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE

Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCÉ

Gil RANNOU donne pouvoir à Catherine CADOU

Nombre de membres :

en exercice.....29

présents.....23

ayant un pouvoir....5

absent .....1

votants.....28

**Absent : 1**

Chantal PERRUCHET

**Délibération**

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Dans le cadre du projet d'extension du parc d'activités de Ragon, l'adresse postale qui a été attribuée au futur Décathlon se situe route de la Chapelle-sur-Erdre.

Cependant, la route de la Chapelle-sur-Erdre n'a jamais été dénommée par délibération. Il convient donc aujourd'hui de régulariser cette dénomination et de dénommer ce linéaire de voie « route de la Chapelle-sur-Erdre ».

Considérant la présentation faite en commission Aménagement le 4 décembre 2017 ;

**Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à 28 POUR décident :**

**- DE DENOMMER la voie située au Nord du parc d'activités de Ragon existant : route de la Chapelle-sur-Erdre.**

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2017,

Le Maire,  
Alain ROYER

  
Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20171218-2017-12-09-DE  
Date de réception préfecture :